



Saint-Genis sur-Menthon

bulletin municipal n°13





Les classards 2001

L'équipe municipale



De gauche à droite : Patrice PONTTHUS - Isabelle PENIN - Pascal ROUILLON - Brigitte LANDRE - Bernadette PASQUALIN, 2^e adjointe - Philippe MANIGAND - Christophe GREFFET, Maire - Gérard ROSSET - Jean-Christophe MONIER, 1^{er} adjoint - Yves BAJAT - Dominique PITRE

→ COMMISSIONS COMMUNALES

■ Bâtiments

Mmes et MM. MONIER Jean-Christophe, BAJAT Yves, LANDRE Brigitte, PENIN Isabelle, ROUILLON Pascal

■ Voirie - Assainissement

Mmes et MM. MONIER Jean-Christophe, MANIGAND Philippe, PITRE Dominique, PONTTHUS Patrice

■ Information - Affaires scolaires et sociales - Sports - Loisirs - Culture

Mmes et MM. PASQUALIN Bernadette, BAJAT Yves, ROSSET Gérard, ROUILLON Pascal

■ Appel d'offres

M. GREFFET Christophe, Président

3 titulaires : M. MONIER Jean-Christophe, Mme PASQUALIN Bernadette, M. ROSSET Gérard

3 suppléants : MM. BAJAT Yves, MANIGAND Philippe, Mme PENIN Isabelle

■ Commission PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Mmes et MM. GREFFET Christophe, MONIER Jean-Christophe, PASQUALIN Bernadette, ROSSET Gérard, PITRE Dominique, MANIGAND Philippe, LANDRE Brigitte, PONTTHUS Patrice

→ COOPERATION INTERCOMMUNALE

Représentation de la commune au sein des établissements publics de coopération (E.P.C.I.)

→ COMMUNAUTE DE COMMUNES

2 titulaires : M. GREFFET Christophe, Mme PASQUALIN Bernadette

2 suppléants : M. MONIER Christophe, Mme LANDRE Brigitte

→ COMMISSIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES

■ Economie : MM. GREFFET Christophe, PONTTHUS Patrice

■ Sports Loisirs Culture : M. ROSSET Gérard

■ Jeunesse : M. ROSSET Gérard

■ Affaires sociales et petite enfance : Mmes PASQUALIN Bernadette, PENIN Isabelle

■ Environnement : MM. MONIER Jean-Christophe, MANIGAND Philippe

■ Aménagement de l'espace et tourisme : MM. BAJAT Yves, ROUILLON Pascal

→ SYNDICAT DES EAUX SAONE-VEYLE

2 titulaires : M. MONIER Jean-Christophe, Mme PITRE Dominique

2 suppléants : M. PONTTHUS Patrice, M. ROSSET Gérard

SYNDICAT D'AMENAGEMENT ET D'ENTRETIEN DE LA BASSE-VEYLE

2 titulaire : M. MONIER Jean-Christophe, M. BAJAT Yves

→ SYNDICAT DE VOIRIE

1 titulaire : M. MONIER Jean-Christophe

1 suppléant : M. MANIGAND Philippe

→ SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DU CENTRE DE SECOURS (SIVOU)

2 titulaires : Mme PASQUALIN Bernadette, M. ROUILLON Pascal

1 suppléant : Mme PENIN Isabelle

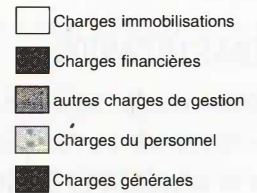
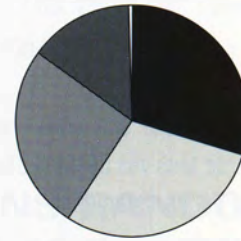
→ SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRICITE DU DEPARTEMENT DE L'AIN

1 titulaire : M. GREFFET Christophe

FONCTIONNEMENT

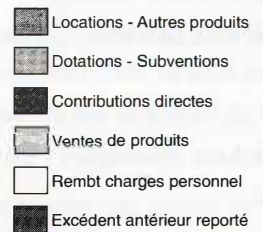
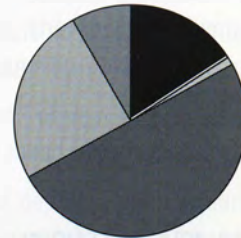
DEPENSES

767 256,94 F	
■ Charges générales	228 116,98 F
■ Charges du personnel	227 488,97 F
■ Autres charges de gestion	198 571,36 F
■ Charges financières	109 942,82 F
■ Charges immobilisations	3 136,81 F



RECETTES

1 421 729,19 F	
■ Excédent antérieur reporté	225 692,12 F
■ Rembt charges personnel	9,00 F
■ Vente de produits	17 412,29 F
■ Contributions directes	708 797,61 F
■ Dotations - Subventions	352 760,08 F
■ Locations - Autres produits	117 058,09 F

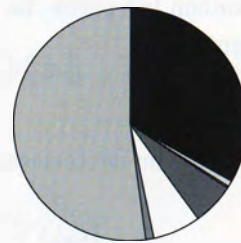


EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT : 654 472,25 F

INVESTISSEMENT

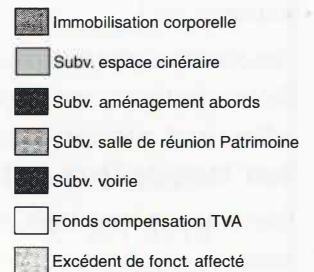
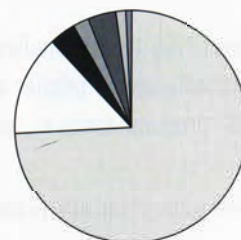
DEPENSES

533 271,88 F	
■ Remboursement des emprunts	177 726,95 F
■ Immobilisations corporelles	3 136,81 F
■ Plantation d'arbustes	2 205,00 F
■ Acquisition de matériels	31 683,17 F
■ Espace cinéraire	35 154,09 F
■ Salle de réunions - bibliothèque	6 015,88 F
■ Besoin de financement 2000	277 349,98 F



RECETTES

425 298,79 F	
■ Excédent de fonctionnement 00 affecté	316 049,98 F
■ Fonds compensation TVA	59 299,00 F
■ Subvention voirie	15 062,00 F
■ Subvention salle de réunions Patrimoine	10 000,00 F
■ Subvention aménagement des abords salle réunions	15 872,00 F
■ Subvention espace cinéraire	5 879,00 F
■ Immobilisation corporelle	3 136,81 F



EXCEDENT APRES FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT : 546 499,16 F

Coup de cœur pour l'environnement

LA GESTION DES DÉCHETS

L'effort de chacun en matière de tri sélectif des déchets sert la cause collective.

■ DANS LE CANTON

La déchetterie de Saint-Jean-sur-Veyle par son côté pratique et sa proximité contribue à l'élimination de tous vos déchets dans les conditions de salubrité et de respect de l'environnement.

Vous pouvez emmener tous vos déchets encombrants ou récupérables qui ne peuvent pas être ramassés par la collecte habituelle des déchets ménagés. Des bennes appropriées permettent soit un recyclage soit une destruction adaptée

- **Déchets courants** : Cartons, ferraille, déchets verts, bois, gravats, vieux matelas, électroménagers usagers. Prévoir un transport approprié de façon à ne pas polluer sur le parcours.

- **Déchets spécifiques** : Batteries, médicaments, huiles de vidange, piles.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Appeler le numéro suivant 04.74.04.94.69 ou questionner la personne chargée de l'accueil.

Horaires d'ouverture

Lundi au vendredi : 14 h / 18 h

Samedi : 9 h / 12 h et 14 h / 18 h

Dimanche : 9 h / 12 h.

Fermé le 25 décembre, 1^{er} janvier et 1^{er} mai.

IMPORTANT : La déchetterie est réservée aux communes adhérentes dont Saint-Genis-sur-Menthon fait partie. Un justificatif de domicile sera demandé à l'entrée.

■ DANS LA COMMUNE

Un point propreté situé au village reçoit dans des conteneurs les matériaux recyclables.

Trois sortes de tris :

- un conteneur pour le verre (sauf ampoules, porcelaines, faïences, capsules, etc.).

- un conteneur pour les papiers et cartons (sauf papiers gras, films plastiques, etc.)

- un conteneur pour matériaux recyclables type bouteilles plastiques, flacons plastiques, emballages métalliques et briques alimentaires vidées. (sauf plastiques agricoles, produits toxiques, petits emballages, bouteilles d'huile, etc.).

Pour éviter les insalubrités, ne rien entreposer aux pieds des conteneurs.

Dans la collecte individuelle, n'introduire dans les poubelles individuelles que les déchets ménagers. Tous les autres objets sont interdits : ils détériorent les manipulateurs mécaniques et incinérateurs.



En cas de non respect de cette règle, vous seriez tenus pour responsables.

La pensée du philosophe ALAIN donne toute la valeur à l'effort de chacun. "La volonté ne consiste pas à choisir mais à mieux faire".

Afin d'éviter la destruction des sacs poubelles par les chiens et autres animaux errants, il est souhaitable que ceux-ci ne soient déposés que la veille du ramassage à l'intérieur des conteneurs individuels ou de quartiers lorsqu'ils existent. A toutes fins utiles, nous vous communiquons les jours de ramassage hebdomadaire autre que le jeudi habituel : le ramassage des ordures prévu le 9 mai 2002 (férié) s'effectuera le vendredi 10 mai 2002 ; en ce qui concerne le 15 août 2002, le report se fera le vendredi 16 août 2002.

L'EAU

■ LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX SAONE-VEYLE regroupe :

- 12 communes : Bâgé-la-Ville, Bâgé-le-Châtel, Crottet, Feillens, Pont-de-Veyle, St-Cyr-sur-Menthon, St-Genis-sur-Menthon, St-Jean-sur-Veyle, Perrex, Dommartin, St-André-de-Bâgé, Replonges.

- 6 830 clients.

- 315 km de réseau de canalisations enterrées pour distribuer environ 3.4 millions de litres d'eau chaque jour.

Il est responsable de notre approvisionnement en eau potable.

Il définit les programmes d'investissements qui permettent de mener à bien les actions nécessaires à la réalisation de sa mission.

Il contrôle l'exécution du contrat d'affermage passé avec la SEREPI.

Il s'entoure de différents partenaires, services de l'Etat ou sociétés privées.

■ LA SEREPI

Elle est le fermier chargé de la production et de la distribution de l'eau potable ainsi que la collecte et le traitement des eaux usées.

Eau et pollution : chacun de nous pollue l'eau... La loi a donc instau-

Coup de cœur pour l'environnement

ré une redevance dite redevance pollution domestique dont les recettes permettent à l'Agence de l'eau de financer des travaux de lutte contre la pollution (station d'épuration, réseaux d'assainissement etc...).

Cette redevance est perçue par l'intermédiaire des factures d'eau de tous les abonnés au réseau qu'ils soient ou non raccordés à un réseau d'égout.

Elle porte sur les mètres cubes facturés par le distributeur et le nombre d'habitants agglomérés. Ses modalités de calcul et de perception sont définies par Décret.

Sur l'ensemble des 12 communes, 8 communes n'étaient pas redevables de cette taxe jusqu'à fin 2001.

A compter de janvier 2002, un élément de son calcul évoluera, il sera fonction de la consommation des communes, plus réaliste que par rapport à la population agglomérée (la consommation de tous les usagers est prise en compte).

D'autre part, le Syndicat a adopté le principe d'un taux unique pour les 12 communes ainsi que l'harmonisation progressive du taux sur 3 ans.

Il en résulte pour notre commune, l'application de la taxe de redevance de pollution domestique à partir de janvier 2002. Sur les bases actuelles, son montant par mètre cube d'eau devrait être de :

- 0.10 euros (0.65 francs) pour l'année 2002

- 0.17 euros (1.14 francs) pour l'année 2003

- 0.25 euros (1.63 francs) pour l'année 2004

A partir de 2004, les 12 communes du syndicat adhéreront à un taux unique.

A BONS RANDONNEURS...

Depuis quelques mois déjà, vous avez pu constater que de nouveaux panneaux avec une flèche jaune et des ronds bleu rouge et orange sont venus garnir les bordures de notre voirie communale. Ce balisage est l'aboutissement d'un travail de la commission environnement intercommunale mettant en place quatre circuits de randonnée avec des thèmes différents.

Le circuit des " cheminées sarrasines " est celui qui traverse notre village.

Des plans et des dépliants couleurs concernant ces circuits sont à votre disposition à l'office de tourisme de Pont-de-Veyle. Un panneau sera également mis en place dans chaque commune.

Si vous aimez la marche, alors partez à la découverte de nouveaux horizons, mais soyez respectueux de la nature qui vous entoure.

ETAT CIVIL 2001

NAISSANCES

BADEY Quentin

BETEND Emma Noëlle Meriem

MALTAVERNE Sacha Artur

ROUILLON Antoine Etienne Fernand



né le 18 juin

née le 07 janvier

né le 23 août

né le 15 juin

DECES

M. BATAILLARD Albert Désiré

M. CHAFFAUD Gabriel

Mme GRIMBERT Anne Céline Dométilde Vve BARTHE

le 23 mars

le 26 avril

le 14 novembre

Population : résultats du recensement 99

Saint-Genis-sur-Menthon compte 363 habitants dont 192 hommes et 171 femmes soit une densité de 31 hab. au km².

La population est en forte hausse avec essentiellement des nouveaux propriétaires en résidence principale.

	de 1975 à 1982	de 1982 à 1990	de 1990 à 1999
Naissances	14	40	32
Décès	26	33	33

LES FEMMES ET LES SENIORS

	0 à 19 ans		20 à 39 ans		40 à 59 ans		60 à 74 ans		75 ans et plus		TOTAL	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
1975	23	29	33	22	45	41	28	27	7	12	136	131
1990	47	38	49	47	37	28	30	28	12	8	175	149
1999	60	43	39	38	56	49	24	29	13	12	192	171

La répartition se situe sur la même échelle que le département avec une petite hausse sur la population de 0 à 19 ans.

Pour ce qui est de la population active, on se rend compte d'une forte baisse de personnes travaillant dans la commune depuis une vingtaine d'années avec toutefois une hausse de personnes partant à la retraite. Qu'ils en profitent !!!

	population active				chômeurs	travail dans la commune	Hommes ayant un emploi		Femmes ayant un emploi	
	TOTAL	20/39ans	40/59 ans	60 ans et +			20/39 ans	40/50 ans	20/39 ans	40/50 ans
1982	152	56	66	26	4	92	35	38	21	28
1999	164	71	88	1	13	26	37	51	34	37

La population de Saint-Genis-sur-Menthon poursuit son essor grâce aux nouveaux arrivants qui donnent un souffle nouveau à notre commune.

Espace cinéraire

Pour répondre à la demande de la population, la création d'un espace cinéraire était une nécessité. Situé dans l'enceinte du cimetière, il se compose d'un jardin du souvenir et d'un columbarium.

■ Description du jardin du souvenir :

- 1 stèle en pierre éclatée sur les côtés
- 5 pavés en pierre avec bords
- 1 banc en pierre.

■ Description du columbarium :

- 1 support comprenant deux socles et une dalle cintrée.
- 1 case avec plaque de fermeture.
- Un cheminement empierré permet l'accès à cet espace de recueillement.

L'achat de cases supplémentaires se fera de façon à répondre favorablement aux demandes éventuelles.

Tous les tarifs peuvent être obtenus en mairie sur simple demande. Ils ont fait l'objet d'une délibération du conseil municipal du 8 novembre 2001.

Le jardin du souvenir



La lagune



Un Plan Local d'Urbanisme en voie d'élaboration

En raison de la demande croissante de terrain à bâtir, il importe de conduire une réflexion d'ensemble sur l'affectation des sols du territoire communal. D'où l'opportunité et l'intérêt pour la commune de se doter d'un PLU.

Considérant que l'établissement d'un plan local d'urbanisme aurait un intérêt évident pour une bonne gestion du développement communal le conseil municipal a décidé :

1 - de prescrire l'élaboration d'un PLU sur l'ensemble du territoire communal, confor-

mément aux dispositions des articles L.123-6 et suivants et R. 123-15 du code de l'urbanisme ;

2 - de soumettre à la concertation pendant toute la durée de l'élaboration du projet, en associant les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées dont les représentants de la profession agricole, selon les modalités suivantes : à intervalle régulier, il sera fait communication à l'ensemble de la population du stade d'avancement de la réflexion grâce aux moyens suivants :

- bulletin municipal d'information,
- articles de presse,
- réunions d'information ;

3 - de créer en son sein une commission chargée du suivi de l'étude.

Le schéma directeur d'assainissement

L'étude en cours conduite par la SOGEDO a pour principale finalité la détermination des modes d'assainissement les mieux adaptés aux zones non raccordées au réseau collectif.

Début janvier une enquête sera envoyée dans chaque foyer non raccordé. Elle alimentera la réflexion de la société en charge de l'étude qui devrait être conduite courant du 1er trimestre.

Description sommaire des caractéristiques et du fonctionnement des systèmes d'assainissement existants sur notre commune qui dénombre 363 habitants au dernier recensement :

- Un système collectif qui couvre 77 habitants.
- C'est un réseau en D.N. 200 qui rejoint une lagune de 150 équivalents habitants et datant de 1986.
- Un système autonome qui concerne 286 habitants répartis dans 21 hameaux.

Les décisions prises feront l'objet d'informations ultérieures.

EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF...

→ HORAIRES DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

L'application des 35 heures pour le personnel communal se traduit désormais par la fermeture du secrétariat de mairie le samedi et le maintien des autres plages horaires, particulièrement amples au regard des collectivités de même importance :

- Lundi de 8 H à 12 H
- Mercredi de 8 H à 12 H
- Vendredi de 13 H 30 à 17 H.

→ MISE À JOUR DU PLAN CADASTRAL

La mise à jour de notre plan cadastral conduira au passage, au cours des prochains mois, d'un géomètre du centre des impôts fonciers sur les propriétés qui ont fait l'objet de travaux récents.

Vous pourrez, d'ailleurs prochainement, consulter ces plans sur écran informatique grâce à l'acquisition que nous ferons d'un logiciel spécifique.

→ REMERCIEMENTS

L'amicale des sapeurs-pompiers du centre de secours de Pont-de-Veyle remercie la population pour l'accueil chaleureux lors de son passage pour le calendrier 2002.

Mise à l'honneur de M. Marius Perrat



Trente années de service récompensées. C'est le 6 avril dernier que M. Marius Perrat se voyait remettre par M. Jean Pépin, sénateur et président du Conseil général, la médaille d'honneur communale, départementale et régionale décernée par M. le préfet de l'Ain ; une cérémonie qui nous invitait à parcourir trente ans de vie municipale.

L'attachement de Marius Perrat à Saint-Genis est celui d'une vie. Hormis l'incorporation militaire qui le conduit en terre algérienne, au cours des années 1947-1948, son engagement a été tout entier voué au village. "On ne part pas" et "reprenons les chemins d'ici" aurait-il pu dire comme Rimbaud.

Dès 1949, il intègre la compagnie des sapeurs pompiers nouvellement créée. Sous la conduite du chef de corps Tony Doucet, il assure avec ses camarades et les moyens matériels de l'époque, une moto-pompe achetée à la commune de St-Cyr, la sécurité incendie des habitants.

Son sérieux et sa conscience du devoir seront unanimement reconnus et tout naturellement, après 31 années de service, il accède aux fonctions de chef de corps qu'il assure jusqu'en 1984.

Ces nombreux services rendus lui valent la reconnaissance des habitants et le conduisent à entrer en 1971 au conseil municipal présidé par monsieur Auguste Penin. C'est au cours de son second mandat, commencé en 1977 aux côtés d'Abel Greffet, maire, que la volonté affichée d'accueillir de jeunes résidents se concrétise avec la création du lotissement "St-Jean". La réfection de l'église illustre le souci de l'équipe municipale de rénover le patrimoine communal et déjà d'embellir le village.

Mûris au début des années 80, d'autres projets auxquels il contribue, transforment profondément la physionomie du village.

Après quatre mandats comme conseiller municipal, il devient 2ème adjoint en charge de la voirie en 1989 puis 1er adjoint lors du dernier mandat.

Conscient des efforts consentis par le budget communal dans ce domaine, son souci est de faire primer l'intérêt général, de défendre la collectivité. D'autant que sa contribution ne se limite pas aux nombreuses réunions. Lorsqu'il ne conduit pas lui-même son tracteur, il le met volontiers à la disposition de la commune, comprenant bien les difficultés de notre collectivité à s'équiper et à entretenir un tel matériel.

Cette médaille récompense bien évidemment le travail accompli. Car l'Etat honore un tel engagement. La République, notre République, témoigne sa gratitude envers celles et ceux qui se sont mis au service de la collectivité publique.

C'est aussi la reconnaissance du dévouement et de la générosité de M. Marius Perrat pour les habitants qui lui ont toujours renouvelé leur confiance.

A cette occasion Christophe Greffet, Maire et les membres du conseil municipal de Saint-Genis-sur-Menthon lui ont adressé, ainsi qu'à son épouse Paulette, leurs chaleureux remerciements pour ces trente années au service de la collectivité.



Une réhabilitation exemplaire

Au cours de l'année 2001, notre commune a été deux fois mise à l'honneur pour le projet devenu réalité de transformation d'une ferme ancienne en bibliothèque communale.

Le 24 février dernier, dans le cadre majestueux du centre culturel des Subsistances à Lyon, notre commune se voyait décerner une mention particulière pour cette opération de reconversion, mention accompagnée d'un prix de 10.000 F abondé par l'Union Patrimoine Rhônalpin et Electricité de France. Quelques mois plus tard, c'est "le ruban du patrimoine" qui nous était attribué par l'association des maires de France, la fédération départementale du bâtiment, le Crédit Local de France et la Fondation du Patrimoine.

Ce qui a séduit le jury dans les deux cas, c'est le caractère authentique de l'opération conduite ; authentique, parce que cette bâtisse du XV^{ème} siècle renvoie à la manière

Remise du prix Rhônalpin du patrimoine



re d'habiter et de construire dans la Bresse d'autrefois. Pendant longtemps, l'habitat est resté tributaire du sol et Saint-Genis, pays de chênes et de terre, a vu s'édifier au fil des siècles de nombreuses constructions à colombages. Et quelle intelligence chez ces bâtisseurs ! L'architecture de bois témoigne d'une technique de charpenterie parfaitement maîtrisée. L'équarrissage à la hache des poteaux, l'assemblage à l'aide de tenons

et mortaises résultent d'une longue tradition.

L'intelligence des artisans d'aujourd'hui, c'est d'avoir ici respecté le travail de leurs aïeux, tout en répondant aux exigences de confort et de fonctionnalité souhaitées par les lecteurs.

Car au-delà de la sauvegarde et de la restauration, il convenait de redonner vie à ce patrimoine bâti et de démontrer qu'héritage n'est pas synonyme d'inertie. La réflexion a conduit les élus et maître d'œuvre à reconverter les lieux, à lui donner une vocation culturelle.

Cette bibliothèque satisfait l'exigence culturelle des habitants, qui bien que résidant en milieu rural, souhaitent accéder à certains services sans pour autant se rendre dans les villes voisines. Et il faut, à cette occasion, rendre hommage à celles et ceux qui animent cette bibliothèque. "Le monde est fait pour aboutir à un beau livre" nous dit Mallarmé. Nul doute que cette opération figurera dans le grand et beau livre de l'histoire de Saint-Genis.



Un Noël chaleureux

Une mention particulière doit être décernée aux membres du centre communal d'action sociale et à celles et ceux qui se sont associés l'an dernier à l'opération "brioches" (organisée au profit de l'ADAPEI et des personnes handicapées), à la collecte de jouets initiée par la Croix Rouge ainsi qu'à la traditionnelle remise des colis de Noël.

La distribution des colis offert à nos seniors de 75 ans et plus a revêtu un caractère nouveau et particulier cette année à la plus grande joie des personnes concernées.

L'accordéoniste François Ligerot convié pour l'animation de cet après-midi festif et chaleureux n'a pas ménagé ses efforts et les airs du bon vieux temps ont émaillé ces retrouvailles bien sympathiques. M. le Maire entouré des membres du CCAS participait

aux agapes entre deux bouchées de pâtisserie "maison" voire quelques papillotes, quelques uns d'entre nous ont offert en spectacle des valse tourbillonnantes.

Puis, plus calmement, le président du CCAS secondé des membres présents a procédé à la remise personnalisée des colis en commençant honneur oblige par notre doyenne et en terminant par les plus jeunes. Puis vint l'heure de se quitter.

Une visite personnalisée a été rendue aux personnes qui n'ont pu se joindre à la petite fête.

COMPOSITION DU BUREAU

- Président M. Greffet Christophe, Maire
- Membres : Mme Pasqualin Bernadette, Mme Landré Brigitte, Mme Penin Isabelle, M. Ponthus Patrice, Mme Longepierre Eliane, Mme Monier Suzanne, Mme Pelus Frédérique, Mme Queffelec Isabelle



Collecte en faveur de l'ADAPEI

Initié par le C.C.A.S., secondé par des bénévoles du secteur associatif, cette année encore la collecte en faveur de l'ADAPEI avec vente des brioches s'est déroulée sur la commune.

Nous remercions toute l'équipe de bénévoles mais plus particulièrement toute la population qui a su répondre très favorablement à cette sollicitation pour la bonne cause. Ainsi a pu être envoyé après règlement des brioches un chèque de 3 125 F à l'ADAPEI.

Merci à tous ceux et celles qui ont participé et aux généreux donateurs.

La magie de Noël

La section cantonale de la Croix Rouge de Pont-de-Veyle a cette année encore lancé son opération "magie de Noël" afin de récolter des jouets, des livres pour confectionner des colis de Noël pour les enfants défavorisés de notre canton.

La commune a soutenu cette opération en divulguant un tract dans chaque foyer et en récoltant des jouets au niveau de la mairie.

Un gros merci aux familles participant aux noms des enfants bénéficiaires. Le Noël aura été moins triste pour certains grâce à vous.

Salle polyvalente

TARIFS DE LOCATION

■ ASSOCIATIONS LOCALES ET INTERCOMMUNALES

ST GENIS/ST CYR

- Manifestation à but non lucratif 23 E - cuisine 16 E
 - Manifestation à but lucratif 46 E - cuisine 31 E
- NB : Salle sud : Gratuit

■ ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES

- Manifestation à but lucratif : idem particuliers hors commune

■ PERSONNE PRIVÉE DE LA COMMUNE

- Grande salle/cuisine - 1er jour 122 E
- 2ème jour 61 E
- Salle sud/cuisine 58 E

- Cantine scolaire 58 E

■ PERSONNE PRIVÉE EXTÉRIEURE

- Grande salle/cuisine - 1er jour 227 E
- 2ème jour 92 E
- Salle sud/cuisine 77 E
- Cantine scolaire 77 E

■ AUTRES MANIFESTATIONS (CAUTION 153 E)

- Réveillon (traiteur) 336 E
- Vin d'honneur (demi-journée) - commune 46 E
- extérieur 69 E
- Utilisation régulière (cours divers gym - lutte - musique...) : 1,60 E de l'heure.

Animation "Chants d'été"

Dans le cadre du festival "Les Temps Chauds", le conseil municipal et les associations communales par ce bel après-midi estival du 22 juillet 2001 ont pu rassembler une partie de la population pour un moment festif fort apprécié.

Pour débiter et faire connaissance avec les artistes une exposition sur l'Afrique a été présentée à la bibliothèque. Puis venu tout droit de ce lointain continent le duo atypique de Pape et Sine "Buru" nous proposait une évasion en terre d'Afrique remplie de sensibilité, d'émotions, de couleurs.

Et enfin pour terminer l'équipe d'organisation constituée de bénévoles du monde associatif et des membres de la commission animation du conseil municipal nous invitait à nous restaurer autour d'un plateau repas pris convivialement sous le chapiteau tandis que le trio Balivernes proposait une animation d'un autre style.

Un grand merci aux organisateurs et aux spectateurs pour leur participation active.



■ ASSOCIATION ORGANISANT UNE MANIFESTATION A BUT LUCRATIF OU NON LUCRATIF AUTRE QU'UNE REUNION ET PERSONNE PRIVÉE (Commune et extérieure)

→ Electricité : Consommation électrique facturée en supplément sur la base de 0,15 EURO le KWA/H.

→ LOCATION SONO (CAUTION 77 E)

- Associations locales/Associations ST GENIS/ST CYR 16 E
- Associations extérieures et personne privée 23 E

→ LOCATION PODIUM

DANS la salle polyvalente :

- Associations locales/Associations ST GENIS/ST CYR 16 E
- Associations extérieures et personne privée 23 E

HORS salle polyvalente : Associations et personne privée 46 E

→ LOCATION VAISSELLE

- Associations locales/Associations ST GENIS/ST CYR : GRATUIT
- Associations extérieures et personne privée : 0,04 E l'unité



Jumelage franco-allemand

communauté de Pont-de-Veyle - Straubenhart

Le comité de jumelage franco-allemand a été créé en 1999 pour favoriser les échanges scolaires, culturels, sportifs, sociaux, etc... et permettre une ouverture sur l'Europe.

Après quelques échanges entre associations en 1999, l'an 2000 a vu se concrétiser le jumelage par la signature de la charte lors de la grande fête organisée au Château de Pont-de-Veyle qui a laissé d'excellents souvenirs à tous ceux qui ont participé soit en recevant des amis allemands soit en aidant à l'organisation de la fête.

La mise en place d'un stage d'adolescents avec visite sportive de notre région a été une grande première, réussie.

L'an 2001 a permis une participation massive de la population du canton à la fête que nos amis allemands nous avaient préparée en retour. Six cars se sont déplacés sans oublier les cyclos qui ont réalisé le trajet à vélo et véhiculé une image du dynamisme de notre canton. Cette fête a permis de renforcer les amitiés déjà créées l'année précédente.

Un groupe d'une vingtaine d'adolescents (10 français, 10 allemands) a, quant à lui, découvert la région de Straubenhart lors du séjour organisé par les Allemands.



Tableau offert au comité de jumelage allemand lors de la fête 2001 et réalisé par l'association "aux plaisirs des yeux"

L'école primaire de Cruzilles St André a aussi rencontré ses camarades de Straubenhart lors d'une classe découverte.

L'organisation d'une soirée choucroute animée par nos amis allemands au mois d'avril s'est déroulée dans une grande convivialité.

L'an 2002 s'annonce lui aussi riche car il faut maintenant entretenir ces liens d'amitié. Pour cela, nous organisons des cours

d'initiation à la langue allemande au cours du premier semestre 2002. Un stage ados sera à nouveau mis en place cette année chez nous.

Plusieurs échanges sont, d'ores et déjà, à l'étude et si vous souhaitez nous soumettre vos suggestions, n'hésitez pas à contacter vos responsables de commune.

Enfin, la soirée choucroute sera reconduite le samedi 20 avril 2002 à la salle des fêtes de Laiz. Les réservations se feront auprès de vos responsables de commune.

Nous profitons de l'occasion qui nous est donnée pour remercier la commission européenne de Bruxelles, la communauté de communes de Pont-de-Veyle pour leur aide financière qui ont permis le démarrage de l'association ainsi que l'ensemble des municipalités pour le soutien qu'elle nous apportent.

Nous espérons que l'élan fédéré ces trois premières années auprès de la population de l'ensemble du canton perdurera. N'hésitez pas à nous rejoindre.

Le comité

Au plaisir des yeux

Les activités (encadrement, peinture décorative, patchwork, broderie) proposées cette année 2001 par l'association dans tout le canton font de plus en plus d'adeptes et après deux ans de fonctionnement nous comptons 81 adhérents.

Notre exposition "Spécialités et curiosités régionales" a été une réussite. Les prix du concours ont été exposés à la communauté de communes.

Pour la rentrée d'octobre, M. le Maire de GRIEGES a bien voulu mettre à notre disposition un local "ancienne école".

Noter que nous proposons des activités pour les jeunes, et si vous souhaitez nous rejoindre renseignez-vous auprès de l'animatrice (tél. 03.85.31.58.36).

Prochaine exposition : " LES JARDINS AU FIL DES SAISONS " les 1er et 2 JUIN 2002.



Amicale des classards

De décembre à mars 2001 les jeunes conscrits de 18/19 et 20 ans ont parcouru la campagne de St-Genis allant de maison en maison à la rencontre de leurs aînés classards. Le repas du 17 mars fut l'occasion de retrouvailles dans une chaude ambiance et le lendemain, tous les gens de la commune et des alentours furent conviés à venir déguster les crêpes préparées par les parents des conscrits. Notre doyenne Mme Givord (95 ans) nous a prouvé qu'elle savait danser aussi bien que les jeunes.

Les conscrits de la 2 donnent rendez-vous à tous les classards le 16 mars 2002 et à toute la commune le 17 mars 2002.

Le bureau



*Office de Tourisme
Canton de Pont-de-Veyle*

L'Office de Tourisme du Canton de Pont-de-Veyle organise son 2^e concours photos sur le thème "AU FIL DE L'EAU"

Règlement et bulletin de participation à retirer
auprès de l'Office de Tourisme
(date limite d'envoi des photos le 31 mars 2002).

Renseignements complémentaires au 03 85 23 92 20

Restaurant scolaire

Au cours de l'année 2000/2001 Jocelyne VENET a servi 5457 repas. Pour l'année en cours seulement 34 enfants + 1 occasionnel fréquentent la cantine.

Le bilan financier de l'association laisse apparaître un déficit de 15.000 F dû à la baisse de fréquentation qui dure depuis deux années.

Ce déficit a été absorbé grâce aux réserves des années antérieures, et au marché aux fleurs du 13 mai 2001 avec un bénéfice de 4.000 F.

A noter que les frais fixes ne sont pas proportionnels au nombre d'enfants en moins. Le bureau, réuni le 13 septembre 2001, a décidé une petite augmentation soit le prix du repas enfant à 3,05 euros.

Pour palier cette carence, le bureau a décidé de reconduire le marché aux fleurs qui aura lieu le 05 mai 2002 ainsi qu'une soirée cabaret

qui se déroulera le 1er juin à St-Cyr. Nous comptons sur votre présence pour la réussite de ces manifestations.

Malgré ces difficultés, Jocelyne a suivi une formation sur quatre 1/2 journées à Alimentec pour les normes d'hygiène.

Le Bureau

COMPOSITION DU NOUVEAU BUREAU

suite au départ de deux personnes

- Président : Michel PERRAT de St-Genis/Menthon
- Vice-Présidente : Bernadette MENUT de St-Cyr/Menthon
- Trésorière : Anna JOUBERT de St-Cyr/Menthon
- Trésorière adjointe : Isabelle QUEFFELEC de St-Genis/Menthon
- Secrétaire : Maryvonne DUCLOS-ROZAND de St-Cyr/Menthon.

Bibliothèque

2001, encore une année bien remplie pour la bibliothèque.

Nos fidèles lecteurs ont encore bien fait circuler les livres. Tous les domaines ont été bien visités : romans - aventures - documentaires - histoire - policier - etc...

Quant aux scolaires toujours aussi assidus et curieux dans tous les secteurs, ils ne ménagent pas la peine des bénévoles qui s'en réjouissent, par ailleurs.

Un mercredi par trimestre, les "neurones" chauffent afin de faire les bons choix pour répondre aux besoins exprimés d'un éclectisme étonnant. En effet, nos recherches peuvent s'étendre du sucre en passant par la musique - les droits de l'homme - l'amour - les problèmes de société etc... etc...

Le vendredi de 18 h à 19 h reste le jour de permanence pour le grand public.

QUELQUES CHIFFRES

- 801 passages d'emprunteurs adultes/enfants,
- 1 719 documents sortis,
- une moyenne de 30 emprunts par personne inscrite (59).

La vie de la bibliothèque municipale est en bonne santé et l'équipe toujours aussi



dévouée et compétente se relaie pour assurer :

- la permanence du vendredi soir,
- et/ou les animations auprès des scolaires le mardi après-midi,
- et/ou le choix lors du passage du bibliobus.

Quelques séances de mise en circulation de documents anciens ou neufs ont fait l'objet de retrouvailles conviviales de l'équipe.

Il nous faut remercier la municipalité pour la magnifique salle mise à disposition et la

subvention allouée qui permet de faire évoluer le patrimoine livresque.

Un grand merci à Christian, Suzanne, Marie-Françoise, Edith G., Brigitte, Edith R. pour leur investissement tout au long de l'année.

Si vous n'avez pas encore franchi le seuil de notre belle bibliothèque, n'hésitez pas rejoignez-nous ! En attendant, meilleurs voeux à tous.

La Responsable

Le projet d'école qui s'intitule "vivre une démarche authentique de production d'écrits" est un projet pluridisciplinaire axé sur l'écriture de textes, la lecture et la découverte d'un art : le théâtre. Cette année, le thème de réflexion qui porte sur la rencontre comprend :

- des ateliers de pratiques artistiques avec un metteur en scène professionnel, Eric Girard,
- des ateliers d'écriture avec un auteur professionnel, Geneviève Raphanel,
- une semaine à Giron du 24 au 28 juin 2002,
- deux spectacles
- deux représentations données par les enfants (écoles de St Genis et St Martin), le 1er juillet à St Martin et le 2 juillet à St Genis.

Le financement est réalisé grâce à la participation des municipalités, du sou des écoles, des familles, de l'Inspection Académique, de l'OCCE et d'aides diverses.



Sou des écoles

St-Cyr/St-Genis

Cette année, le Sou des Ecoles a permis de financer le spectacle de Noël, un spectacle de marionnettes, une sortie par classe, notamment au cirque AMAR, au musée de Brou, à la ferme des Planons, au musée de Solutré, au château de Cormatin et aux grottes de Blanot.

Il a également participé au projet pédagogique construit autour du théâtre et des contes des classes de C. FABRIZI et de C. FENOY.



COMPOSITION DU BUREAU

- Présidente Anna JOUBERT
- Vice-président Josiane BERGER
- Trésorier Thierry AGRON
- Trésorier adjoint Jean-Pierre TORNAS
- Secrétaire Pierre BEREZIAT
- Secrétaire adjoint Philippe MALATIER

L'intérêt des enfants reste l'objectif principal de notre association et nous remercions toutes les personnes qui donnent de leur temps. Nous acceptons avec plaisir toutes les bonnes volontés.

Pour le bureau, Anna JOUBERT

Les chevaux du soleil

Cette association loi 1901 a pour vocation de promouvoir la pratique de l'art équestre espagnole sous toutes ses formes.

Nous organisons des stages de dressage, voltige, ... tous niveaux, où les cavaliers et leurs montures sont les bienvenus. De plus nous sommes à la disposition des autres associations et communes pour des animations équestres.

L'association est domiciliée à "la ferme Bel Air" chez Mme Pitre ; par ailleurs, éleveur amateur de chevaux ibériques.

Dès le printemps, nous proposerons de nouvelles activités : poneys, conférences, soirées à thèmes, démonstrations équestres.



POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Mme Pitre 06.11.93.39.54 / Mme Cattelin 04.27.32.27.27

Site internet en cours de création

Club du 3^{ème} âge

Comme les années précédentes, le 3^{ème} mercredi du mois reste le jour du rassemblement.

ACTIVITÉS 2000/2001

20 décembre 2000 : repas de Noël offert à tous les membres du club. Monsieur le Maire était parmi nous.

■ 17 Janvier 2001 : galette des rois : 26 personnes

■ 21 février : journée du club : 25 personnes

■ 21 Mars : journée du club : 23 personnes

■ 18 Avril : journée du club : 25 personnes

■ 28 Avril : concours de belote. 116 doublettes.

La doublette Gallet-Ferrand l'emporte avec 3923 points

■ 19 Mai : repas à Béréziat 33 personnes. Les personnes qui ont aidé au repas et au concours de belote ont été remerciées au cours de ce repas..

■ 05 Juillet : notre voyage avec le club de St-Sulpice à Morestel 35 personnes emmenées par Bas Voyage de St Cyr-sur-Menthon.

Visite d'un élevage d'autruches. Dégustation de saucissons, pâtés fabriqués à la ferme

Visite de la Maison du pays des couleurs. Découverte du canton de



Morestel grâce à un diaporama d'une durée d'une demi-heure puis visite de la maison de la pierre et du ciment - présentation moderne et attractive - production de l'un des principaux bassins carrier et cimentier de France. Dégustation chez un producteur de vins régionaux et retour par Pont-d'Ain et Bourg-en-Bresse.

■ 9 août : repas à Vésines : 31 personnes.

■ 19 septembre : Reprise des réunions le 3^{ème} mercredi du mois.

■ 17 octobre : assemblée générale. M. le Maire était invité - rapport

moral et financier et la reconduite des activités.

■ 21 novembre : journée du club 22 personnes

■ 24 novembre : repas intercommunal - Pot au feu - 108 convives de communes voisines sont venus goûter le traditionnel pot-au-feu préparé par un traiteur et servi par six bénévoles.

Toute l'année, les adhérents participent aux concours de belote et repas à l'extérieur.

Sincères remerciements aux généreux donateurs et à l'équipe du Bureau pour sa participation active et efficace.

Le Bureau

Comité de fleurissement

Souhaiter la bienvenue à toutes les personnes qui découvrent notre village, accueillir le passant, le visiteur, rien n'est plus simple de le faire avec des fleurs, grâce au courage des bénévoles tout le long de l'année du mois de mai au mois de septembre pour plantation et entretien des massifs, suspensions et des bacs.

Comme chaque année, jeux pour la vogue, récupération des papiers, vide-greniers et vente de boudin nous permettent d'embellir notre village. Les efforts déployés par le président et l'équipe de bénévoles sont récompensés par les félicitations des gens de la commune et de l'extérieur.

Le bureau remercie M. le Maire et son conseil ainsi que l'employé communal du service technique et toutes personnes qui ont fait des dons.

Le Bureau



Union Sportive St-Cyr

Val de Saône intermédiaire

L'année 2001 au club a été l'année du Renouveau. Ainsi une 3ème équipe seniors a vu le jour suite à de nombreuses inscriptions.

Le coach Gino Tantarò assure l'entraînement. J.N. Amin ainsi que B. Desplanches dirigent respectivement la 2ème et 3ème équipes.

Les jeunes quant à eux, dont les résultats sont pour l'instant encourageants, sont entraînés pour :

- les débutants : D. Jaravel
- les poussins : D. Bataillard
- les benjamins : B. Degletagne

Les vétérans quant à eux poursuivent leurs chemins en jouant régulièrement leurs matches amicaux le vendredi dans la bonne ambiance ; D. Guyonnet en assurant le bon déroulement.

Le club remercie la Commune de St-Cyr qui s'est beaucoup investie en créant un nouveau vestiaire supplémentaire et le nouvel éclairage qui datait des débuts du club.

Merci aussi à St-Genis pour le nouveau terrain et qui envisageant un vestiaire se verra hériter dans les années à venir d'une équipe jeune ce qui déchargera le terrain de St-Cyr.

N'oublions par l'A.S.G.P.V. où des jeunes des deux communes évoluent en - 13, - 15, - 17.

Bonne année et meilleurs vœux à tous les joueurs et à ceux qui font évoluer et vivre le club.

Bien sportivement, le bureau

COMPOSITION DU BUREAU

- Président : G. Montbarbon
- Secrétaire : E. Bataillard
- Trésorier : C. Dégluaire

Cette association loi 1901 propose des missions de travail sur leur secteur d'habitation à des personnes qui cherchent un emploi.

Vous avez besoin d'une aide pour :

- Entretien d'intérieur, lessivage, décapage, peinture...
- Entretien du jardin, pelouses, haies, bêchage, plantation...

50 % du montant total sera déductible de vos impôts sur le revenu.

Une adresse et un n° de téléphone :
Association Val de Saône Intermédiaire
204, route de Pont-de-Veyle
01750 REPLONGES
Tél. : 03.85.31.08.12

FNACA

Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie

Le comité FNACA de St-Cyr et St-Genis-sur-Menthon a tenu son assemblée générale le dimanche 9 décembre 2001 en présence de Jean-François Pelletier, maire de St-Cyr et Conseiller Général et de Christophe Greffet, maire de St Genis et Président de la communauté de communes du canton de Pont-de-Veyle.

En présence d'une forte participation des adhérents le président Michel Bazonnard ouvre la séance et rappelle le rôle de la FNACA et demande une minute de silence pour notre camarade Gaby Chaffaud qui nous a quitté.

Le secrétaire Gilbert Greffet retrace les différentes activités de l'année

- commémoration du 19 mars, 8 mai, 11 novembre,
- le buffet campagnard,
- le voyage à Paris,
- le repas amical.

Le trésorier Georges Broyer donne connaissance de la situation financière qui est saine pour l'année écoulée.

Gérard Chapuis, vice président départemental, rappelle avec insistance l'officialisation du 19 mars et nous invite à demander en souvenir de la fin de la guerre d'Algérie une rue ou une place ou une stèle.

Cette assemblée se termine par le verre de l'amitié.

Le Bureau

Pêche "L'Hameçon"

Lorsque nous parlons "pêche", nous pensons tout de suite "loisirs". Or, ce hobby devient de plus en plus onéreux et avec l'arrivée de l'Euro, les prix ne seront pas en diminution.

Pour l'année 2002, la carte complète s'élèvera probablement à 63 euros, la carte de base 51 euros, la carte "jeune" 24 euros, la carte "vacances" 30 euros et la carte journalière 10 euros.

Cette année, nous avons signé une convention avec la Caisse d'Allocations Familiales et nous pourrions désormais accepter le règlement des cartes de pêche avec les bons "loisirs jeunes". Cette possibilité est offerte aux jeunes de 14 à 18 ans, sous certaines conditions.

Les alevinages de l'année se sont déroulés dans de bonnes conditions et permettent ainsi aux

pêcheurs de prendre de bonnes fritures.

Pour la première fois, nous avons accueilli la finale du critérium de l'Ain. Très bonne ambiance au concours et au repas de clôture.

Pour participer au critérium de l'Ain, vous pouvez nous rejoindre à la section Concours de la société de pêche l'HAMECON.

Pour tout renseignement : BARTHEL Lucien au 03.85.36.33.29.

Pour conclure, car à la pêche, on est limité à 4 lignes, nous sommes très "heuros" de vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2002.

Le Bureau



Société de chasse



A l'heure où nous écrivons ces quelques lignes, la saison cynégétique s'achève ; nous avons pu en apprécier pleinement les plaisirs grâce au temps clément de cet automne. Le bilan s'avère correct pour le lapin et le lièvre mais plutôt médiocre pour le faisane et

la perdrix, malgré les efforts de repeuplement.

En effet, "Maître Goupil" est passé par là !... C'est la première année où la prédation a été aussi forte ; les renards sont de plus en plus nombreux et toujours aussi rusés. Si vous

repérez cet animal, prévenez immédiatement nos gardes assermentés Bernard Favre et Patrice Ponthus.

Côté chevreuil, le plan de chasse sera réalisé. Par contre, aucun sanglier n'est à mettre à l'actif de nos fines gâchettes, pour l'instant.

Pour le plaisir de tous, le banquet annuel de février a réuni 190 convives ; ceux-ci ont pu apprécier les talents de nos spécialistes en matières culinaires. Chaque année, nous affichons complet et nous devons même refuser des convives.

Pour le prochain banquet qui a lieu le samedi 16 février 2002, pensez à vous inscrire dès réception de l'invitation.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2002 et vous donnons rendez-vous lors de notre banquet.

Le bureau

Anciens combattants

Chaque année, courant juillet, l'Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre organise un voyage d'accompagnement vers des sites connus et mémorables. Le sinistre camp de concentration du Struthof par exemple.

Ce voyage est organisé dans le cadre du prix de civisme et pourrait aider au devoir de mémoire.

L'union fédérale recrute des adolescents de 15 à 17 ans filles ou garçons. Il est demandé une participation de quatre cents francs. Des renseignements peuvent être obtenus auprès des responsables.

Le Président

Secours catholique



L'action des bénévoles du Secours Catholique vise à tisser des liens, des relations humaines et fraternelles, individuelles ou collectives avec les personnes en difficultés, pour leur permettre d'avoir une vie sociale normale.

L'action des bénévoles veille à ne pas faire de l'homme un simple assisté, mais de l'aider à se prendre en charge. C'est un véritable échange et alors des liens se créent.

Le Secours Catholique travaille en partenariat avec les services

sociaux et d'autres associations. Il ne se substitue pas aux aides officielles.

L'équipe cantonale du Secours Catholique

Responsable Andrée de SaintJean

Responsable communale : Mme Léa BUGNOT "le Pin" Tél. 03.85.51.90.95

Après les événements survenus aux Etats Unis et des accidents de la route de plus en plus nombreux, l'Etablissement Français du Sang doit sensibiliser la population pour acquérir de nouveaux donneurs de sang.

Dans de multiples cas, chirurgicaux ou médicaux, la transfusion sanguine est indispensable. Elle joue un rôle vital sous diverses formes, par exemple :

■ les plaquettes du sang dans le traitement des leucémies, lorsque la chimiothérapie a détruit les cellules sanguines,

■ le plasma sanguin et ses dérivés, pour les hémophiles et les grands brûlés,

■ les globules rouges en cas d'hémorragie importante lors d'un accident ou d'une opération.

Aujourd'hui, le traitement de nombreuses maladies graves est devenu possible grâce à la transfusion sanguine et donc aux 1 600 000 volontaires qui régulièrement font le don de leur

sang. Chaque jour, 8 000 dons du sang sont nécessaires. En devenant donneur de sang, vous participez à cette immense chaîne de solidarité qui, chaque année, permet de soigner et sauver 500 000 personnes.

COMPOSITION DU BUREAU

- Président : Roger DOUCET
- Vice président : Christian BUGNOT
- Trésorier : Gilles FOURIER
- Secrétaire : Michèle DUBOIS
- Membres : Jean-Christophe MONIER, Christine BERGER, Fernande MONNIER.

Vous pouvez les contacter pour de plus amples renseignements et les rejoindre afin de faire prospérer l'amicale.

PLANNING DES COLLECTES 2002 à la salle polyvalente de ST-CYR-SUR-MENTHON de 9 H à 13 H

- Lundi 25 mars
- Lundi 03 juin
- Lundi 30 septembre
- Lundi 16 décembre



A.D.A.P.A.

Association Départementale d'Aide aux Personnes de l'Ain

DES SERVICES A DOMICILE POUR LA QUALITE DE VIE

Agrément qualité préfectoral et dégrèvement d'impôt. Convention Titre Emploi Service, comités d'entreprises, caisses de retraite.

L'A.D.A.P.A., depuis 40 ans, propose des services d'aide à domicile s'adressant à tous, familles, personnes âgées, personnes malades, personnes handicapées :

■ service d'aides à domicile : prestation aide ménagère (prise en charge partielle selon les situations par les caisses de retraite, les mutuelles, l'aide sociale, la Prestation Spécifique Dépendance qui deviendra en

janvier 2002 l'Allocation Personnalisée d'Autonomie).

■ service d'employées de maison et de gardes à domicile.

■ service intermédiaire : un coup de main au bon moment pour du bricolage, du jardinage, des services ménagers.

Sur votre commune, l'Association emploie des professionnelles qui assurent un soutien dans les tâches de la vie courante (entretien de la maison, du linge, courses, préparation des repas...) et apportent, par leur action quotidienne, un soutien moral, une présence, une écoute.

L'A.D.A.P.A. sur le canton de Pont-de-Veyle en 2000, c'est 110 personnes aidées - 12098 heures réalisées à domicile.

Pour plus d'informations, ou pour une demande d'intervention, vous pouvez nous contacter, du lundi au vendredi de 8H à 18H

- soit par téléphone : 04.74.45.51.70
- soit en vous rendant dans nos bureaux au 10, rue Pavé d'Amour à BOURG-en-BRESSE.

Un professionnel vous accueillera ; il vous proposera de se rendre à votre domicile pour évaluer avec vous vos besoins et vous orientera vers le service le plus adapté.

Histoire et patrimoine du canton

L'association "Histoire et patrimoine" a connu cette année, comme les autres, une intense activité.

Sa vocation première est naturellement la sauvegarde du patrimoine. C'est une activité essentielle mais peu spectaculaire, puisque notre rôle consiste à être le lien entre les représentants de l'Etat et du Département et les collectivités locales. Plusieurs dossiers sont à l'étude.

Les journées du patrimoine de la mi-septembre sont un moment fort de notre calendrier. Cette année, nous avons prévu d'accueillir le public sur onze sites :

- l'église de Bey,
- l'église de Cormoranche,
- la chapelle Saint-Gengoult à Grièges,
- l'église et le pigeonnier de Perrex,
- le château, la " Maison de Savoie " et l'apothicairerie de Pont-de-Veyle,
- le moulin Grand et l'église de Saint-Jean,

- la poype de Saint-Cyr.

Les événements en ont décidé autrement. Seuls le moulin Grand, où se tenait l'exposition de Patrimoine des Pays de l'Ain : "Les Moulins des Pays de l'Ain", et la chapelle Saint-Gengoult ont été ouverts. Nous espérons que ce n'est que partie remise et que l'année prochaine, Saint-André-d'Huiariat entrera dans le circuit.

La plupart de nos membres étant très engagés dans la vie associative, nous tenons particulièrement à travailler avec d'autres associations. Plusieurs manifestations ont ainsi été organisées en collaboration :

- avec "Les Amis des Moulins de l'Ain" au Moulin Grand, la Journée des moulins du 17 juin et l'exposition des 15, 16, 22, 23 septembre
- avec le "Groupement des bibliothèques du canton" le vendredi 9 novembre à Perrex,

la conférence de Madame Georgette Soret sur le thème : "1601-2001, de la croix de Savoie au lys de France, et la Bresse devint française".

Notre sortie culturelle, qui a eu lieu le dimanche 7 octobre à Trévoux, s'inscrit aussi dans une perspective d'ouverture. Proposée à tous, le premier dimanche d'octobre, elle a pour but de faire connaître les richesses de notre patrimoine régional.

Enfin, mis en chantier depuis deux ans, le projet de rétrospective du XXe siècle devrait connaître, en 2001, une accélération significative. Au début de l'année, sera organisée dans chaque commune une réunion qui permettra de dynamiser toutes les bonnes volontés. Vous trouverez dans chaque mairie tous les renseignements nécessaires et, ainsi, serez-vous peut-être nombreux à nous rejoindre (siège Mairie 01290 Grièges - Présidente Michèle Bazzana).

Croix Rouge Française

A l'origine de la Croix Rouge, un Homme et un livre.

Le 24 juin 1859 à Solférino en Italie Français et Italiens livrent bataille aux Autrichiens. Un violent affrontement fera en quelques heures 40 000 victimes, morts et blessés.

Avec l'aide des habitants de la région, un homme venu en Italie pour affaires, Henry Dunant, portera secours sans discrimination aux blessés laissés à l'abandon.

De retour en Suisse, Henry DUNANT, raconte ce drame de la guerre en publiant un livre " Souvenir de Solférino " qui bouleversera l'Europe.

En 1863, quatre Genevois se joignent à lui pour former le Comité International de secours aux blessés, puis plus tard le Comité International de la Croix Rouge.

Depuis la Croix Rouge n'a pas cessé de prendre de l'importance, de nombreux

Comités dénommés aujourd'hui DELEGATION se sont formées : Délégation Nationale, Départementale et Locale.

VOTRE DELEGATION LOCALE DE PONT-DE-VEYLE :

Elle est située au Centre Commercial de la Samiane à Crottet. Elle regroupe 11 des 12 communes du Canton.

La délégation s'est donnée pour mission d'aider les plus défavorisés :

- Aide alimentaire : bons d'achats de pain, bons d'achats de viande
- Aides financières (loyer, chauffage, visite docteur, dentiste, lunettes, cantine)
- Colis de Noël : jouets pour les enfants
- Aide morale, écoute, soutien psychologique.

Ces aides sont apportées aux familles en collaboration avec les Services Sociaux.

Chaque année, une visite est faite aux personnes âgées de l'hôpital de Pont-de-Veyle et nous leur offrons à cette occasion un petit cadeau. Un accueil chaleureux nous est réservé tant par le personnel que par les résidents de l'hôpital.

En partenariat avec la Banque Alimentaire de l'Ain, nous participons à la collecte alimentaire annuelle. Celle-ci est entièrement redistribuée dans le canton.

Merci à toutes les personnes bénévoles qui donnent de leur temps aux actions menées par la Croix Rouge.

COMPOSITION DU BUREAU

- Président Yvon LESUEUR
- Vice Présidente Arlette POULET
- Trésorière Marie-José MOUTOT
- Responsable locale Bernadette PASQUALIN - Tél. 03.85.51.90.34

Calendrier des fêtes 2002

JANVIER	06	Voeux du Maire
	26	Concours de tarot du comité des Fêtes et d'Animation
FEVRIER	10	Repas paroissial (à St-Cyr)
	16	Repas de la société de Chasse
	16	Repas du foot (à St-Cyr)
	17	Assemblée générale Anciens Combattants (à St-Genis)
	23	Assemblée générale des Donneurs de Sang (à St-Cyr)
MARS	09	Assemblée générale de la Croix Rouge
	16	Banquet des Classards
	17	Matefaims des Conscrits
	19	Défilé Anciens Combattants
	23	Carnaval du comité des Fêtes et d'Animation
	23/24	Concours de truites société de Pêche "L'Hameçon" (St-Cyr)
	24	Assemblée générale du comité de Fleurissement
	AVRIL	06
13		Après-midi dansant Comité paroissial
20		Choucroute comité de jumelage (à Laiz)
27		Concours de belote du Club du 3ème Age
MAI	05	Marché aux fleurs Cantine Scolaire
	08	Commémoration de la Victoire 1945
	17	Assemblée générale du comité des Fêtes et d'Animation
JUIN	01	Soirée Cantine Scolaire (à St-Cyr)
	02	Randonnée pédestre (à Perrex) Donneurs de Sang
	16	Concours de pêche (à St-Cyr) société de Pêche "L'Hameçon"
JUILLET	02	Représentation théâtrale Ecole de St-Genis
	13	Repas champêtre société de Pêche "L'Hameçon" (à St-Cyr)
AOUT	10	Concours de pétanque (à St Cyr)
	17	Concours de Pêche (à St-Cyr)
	24	Fête patronale - Méchoui
	25	Fête patronale
SEPTEMBRE	15	Vide-greniers comité de Fleurissement
	22	Randonnée pédestre Donneurs de Sang
OCTOBRE	06	Sortie culturelle Histoire et patrimoine
	06	Repas comité paroissial
NOVEMBRE	11	Commémoration de l'Armistice 1918
	16	Soirée détente comité des Fêtes et d'Animation
	23	Pot au feu Club du 3ème Age
	30	Vente de boudin comité de fleurissement
DÉCEMBRE	07	Belote du Foot (à St-Cyr)
	08	Assemblée Générale FNACA



les rubans du
Patrimoine
 2001

7^e édition du concours

Prix départemental décerné à

M., Christophe Greflet
 Maire de Saint Genis sur Menthon
 Département Ain

Par le jury du concours « les rubans du Patrimoine »

A St Genis sur Menthon Le 16 Novembre 2001

Le Président
 de la Fédération
 Départementale du Bâtiment

Le Président
 de l'Association
 Départementale des Maires

Le Directeur
 Régional de Dexia
 Crédit Local

